



**PLAN D'ACTION EN MATIERE DE SENSIBILISATION EN  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : AVRIL À JUIN 2007<sup>1</sup>**

**Objectifs :**

- Préparer le terrain en vue du procès et répondre aux besoins d'information durant la phase des premières audiences dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*
- Fournir des informations générales sur la Cour aux groupes non encore ciblés
- Donner davantage d'informations spécifiques aux groupes spécifiques

<b>Groupement d'activités #1 : Missions de sensibilisation et d'information pour les communautés de base</b>						
<b>Activité spécifique</b>	<b>Période</b>	<b>Responsables &amp; Lieu</b>	<b>Objectif de l'activité</b>	<b>Audience ciblée</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>Outils de vérification</b>
<b>Tenir 12 séances d'information</b>	Du 09 au 20 avril 2007	CPI-PIDS, Bunia	- Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence. - Affirmer les droits garantis de Lubanga à un procès juste - Préparer ou former ce public ainsi ciblé à mener	Chefs de 12 quartiers et leurs notables (50 pers/ par quartier soit un total de 600 personnes)	PIDS: Nicolas Kuyaku et Patrick Tshibuyi	- Formulaire standard d'indicateurs de performance  - Rapport d'activités  -liste des présences

<sup>1</sup> Ce plan reflète uniquement les mesures de sensibilisation planifiées pour le deuxième trimestre de l'année – avril-juin 2007. Des activités similaires seront prévues pour les trimestres subséquents afin d'assurer que l'information soit continuellement acheminée vers les populations directement affectées par le conflit.

			des activités de sensibilisation à travers des réunions			-Fiches remplies d'indicateurs de performance
<b>Journée d'information avec les médias de Bunia</b>	Du 09 au 20 avril 2007	CPI-PIDS, Bunia	-Donner l'information sur les derniers développements dans l'affaire Lubanga et obtenir un cadre pour la diffusion des programmes sur la CPI  -Expliquer la procédure judiciaire et ses différentes étapes	Radio okapi/Bunia - Canal révélation - Radio Candip - RTK - Liberté - Digital Congo - RTNC	PIDS: Patrick Tshibuyi	- Rappports des tiers
<b>Conférences universitaires</b>	Du 09 au 20 avril 2007	CPI-PIDS, Bunia	-Donner l'information sur les derniers développements de l'affaire Lubanga - Affirmer les droits garantis de Lubanga à un procès juste	- ISP/Bunia - Centre universitaire de Bunia - Institut Supérieur théologique de Bunia - Institut supérieur de technique médicale - ISP/CECA - UNIC (il y a une faculté de droit)	PIDS : Patrick Tshibuyi & Nicolas Kuyaku	
<b>Sensibilisation des communautés de base des confessions religieuses : fidèles catholiques,</b>	22 juin au 07 juillet 2007	CPI-PIDS, Bunia	-Donner l'information sur les derniers développements de l'affaire Lubanga - Affirmer les droits	Les responsables des communautés de base des confessions religieuses.	PIDS: Nicolas Kuyaku & Patrick Tshibuyi	

<b>protestants et musulmans de Bunia</b>			garantis de Lubanga à un procès juste  -Obtenir la collaboration des Animateurs paroissiaux dans la sensibilisation			
<b>Tenir une séance de sensibilisation avec les leaders des ethnies de l'Ituri</b>	12- 21 juin 2007	CPI-PIDS; Bunia	- Informer les participants sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence. - Donner l'information sur les derniers développements de l'affaire Lubanga - Affirmer les droits garantis de Lubanga à un procès juste - Informer sur les droits, la participation des victimes et la procédure de participation.	Chefs traditionnels	PIDS: Paul Madidi VPRS : Laetitia Bonnet, Fatou Sylla-Pastier, Anna Mayimona	
<b>Sensibilisation sur la participation des victimes</b>	Du 12 au 21 juin 2007	CPI, Bunia	Informé sur les droits, la participation des victimes et la procédure de participation.	ONG et intermédiaires ; Responsables religieux	PIDS: Paul Madidi VPRS : Laetitia Bonnet, Fatou Sylla-Pastier, Anna Mayimona	

<b>Sensibiliser sur le Fonds au profit des victimes</b>	Du 12 au 21 juin 2007	CPI, Bunia; Bukavu	Expliquer le mandat du Fonds et entrer en contact avec les différents partenaires opérant en RD Congo	ONG et intermédiaires ; Responsables politiques et religieux. Responsables judiciaires	TFV : André Laperriere PIDS: Paul Madidi VPRS : Laetitia Bonnet, Fatou Sylla-Pastier, Anna Mayimona	
---	-----------------------	--------------------	---	--	---	--

### Objectifs:

- Informer sur le mandat et les activités de la Cour au public en général
- Balayer tout malentendu, répondre aux questions et aux préoccupations du public

<b>Groupement d'activités #2 : Interaction avec le grand public par l'intermédiaire des médias</b>						
<b>Activité spécifique</b>	<b>Période</b>	<b>Responsables &amp; Lieu</b>	<b>Objectif de l'activité</b>	<b>Audience ciblée</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>Outils de vérification</b>
<b>Production avec Radio Okapi d'une série de programmes : « Chroniques » « Droits et devoirs », « Debat »<sup>2</sup> « Institution, c'est facile à</b>	Avril-Mai 2007	CPI Radio Okapi	-Informer les auditeurs sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence -Donner l'information sur les	Grand public	PIDS Paul Madidi P. Tshibuyi CPI-Représentants légaux des victimes Radio Okapi	Émissions diffusées Emissions enregistrées Programme Recordings Feedback et autres questions après diffusion de ces programmes

<sup>2</sup> Excepté « Le débat » qui dure 30 minutes, les autres programmes ont une durée maximum de 4 minutes et demi. Toutes ces émissions sont diffusées dans les 4 langues nationales en plus du français. Elles ont toutes un but pédagogique, celui d'expliquer les concepts, les institutions et le civisme. Les chroniques sur la CPI vont démarrer à partir du 07 mai 2007 et seront diffusées chaque première semaine du mois. « Droit et devoir », chaque deuxième quinzaine du mois. La première émission « Droit et Devoir » sera enregistrée lundi 23 avril et sera consacrée aux droits des victimes devant la CPI.

<b>comprendre »<sup>3</sup> »</b> <b>« Droits et devoirs »<sup>4</sup></b>	30 avril-04 mai 2007		derniers développements de l'affaire Lubanga -Expliquer la politique des enquêtes et des poursuites du Bureau du Procureur. -Informer sur les droits, la participation des victimes et la procédure de participation			Rapport d'évaluation
<b>Production de  programmes radios  « Connaitre la CPI »</b>	Juin 2007	CPI & Radio Canal Révélation; RTK; Radio Candip Toutes émettant en Ituri	-Informer les auditeurs sur les activités de la CPI et les crimes qui relèvent de sa compétence -Informer sur les droits, la participation des victimes et la procédure de participation	Grand public	PIDS : Patrick Tshibuyi Radio Okapi( Bunia ) Radio Canal Révélation; RTK; Radio Candip Toutes émettant en Ituri	

<sup>3</sup> La question de cette première leçon était : C'est quoi la CPI et pourquoi intervient elle en RDC. Elle a été diffusée en 5 langues durant la semaine du 30 avril au 04 mai. La prochaine diffusion (sur une autre question) aura lieu au cours de la première semaine de juin

<sup>4</sup> La première émission a été déjà enregistrée et devait répondre a la question : quels sont les droits des victimes devant la CPI ? Elle sera diffusée au cours de la semaine du 14 au 19 mai et dans 5 langues.

<b>Intervention ponctuelle (selon l'actualité)<sup>5</sup></b>	Avril-Mai- Juin 2007	CPI	Informers sur l'actualité a la CPI	Grand public	PIDS Officiels de la CPI	
--	-------------------------	-----	------------------------------------	--------------	-----------------------------	--

<b>Groupement d'activités # 3 : Travailler en collaboration avec les partenaires</b>						
<b>Activité spécifique</b>	<b>Période</b>	<b>Responsables &amp; Lieu</b>	<b>Objectif de l'activité</b>	<b>Audience ciblée</b>	<b>Ressources humaines et financières estimées</b>	<b>Outils de vérification</b>
<b>Séminaire de formation : Justice nationale et internationale dans la lutte contre l'impunité</b>	du 21 au 23 juin 2007	Barreau Pénal international; CPI (Paul Madidi) ; Fondation Konrad Adenauer	-Consolider les connaissances de base acquises par les magistrats lors de la formation initiale par l'enseignement des matières complémentaires sur la poursuite judiciaire des violations massives des droits de l'Homme devant les juridictions congolaises. -Approfondir les matières ayant fait l'objet de la formation initiale sur les crimes internationaux ; -Initier les magistrats et avocats sur les techniques d'enquête en matière des crimes internationaux ; -Echanger sur les jurisprudences des décisions des procès sur les crimes internationaux tenus devant les juridictions militaires; -Mettre à la disposition des magistrats et avocats une documentation adéquate.	Magistrats Avocats Personnel judiciaire Journalistes	<b>Barreau Pénal International CPI Fondation Konrad Adenauer</b>	

<sup>5</sup> 12 interviews ont été déjà accordées aux radios et télévision dont une de Didier Preira à la suite des propos tenus par maître Flamme sur Radio Okapi.

**Objectif:** Se procurer des supports et autres moyens susceptibles de faciliter la sensibilisation sur le terrain en R D Congo

<b>Groupement d'activités # 4 : Production de support</b>						
<b>Activité spécifique</b>	<b>Période</b>	<b>Responsables &amp; Lieu</b>	<b>Objectif de l'activité</b>	<b>Audience ciblée</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>Outils de vérification</b>
<b>Production de sketches sur la complémentarité</b>	Avril – Mai 2007	CPI ; Kinshasa	-Informé sur la notion de complémentarité -Expliquer aussi la présence de la CPI en RDC	Public général	PIDS- Paul Madidi et Jacky Mambenga CANACU	DVD CD Diffusion SPOT
<b>Production de sketches sur les crimes relevant de la compétence de la CPI</b>	Mai – Juin 2007	CPI ; Kinshasa	-Informé sur les crimes de la compétence de la CPI -Lever toute confusion entre ces crimes et les crimes de droit commun.	Public général	PIDS- Paul Madidi et Jacky Mambenga CANACU	
<b>Production de sketches sur le défaut de la qualité officielle</b>	Juin- Juillet 2007	CPI ; Kinshasa	-Informé sur la non pertinence des immunités devant la Cour	Public général	PIDS- Paul Madidi et Jacky Mambenga CANACU	